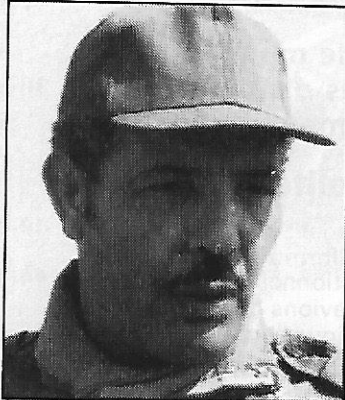


## MAROC

## Décès du général Dlimi

Comme nous l'annoncions brièvement dans notre précédent numéro, le général Ahmed Dlimi a trouvé, le 25 janvier, la mort dans un accident de la circulation dans la région de Marrakech. Il était l'un des chefs incontestés de l'armée et l'un des principaux conseillers du roi Hassan II dans le domaine militaire. Le général Dlimi avait mené ces dernières années une lutte sans merci contre le front Polisario dont il avait réussi à stopper les incursions au Sahara occidental, grâce à la construction d'un mur de pierres et de sable partant de l'Ouarkiz à Boujdour en passant par Smara.



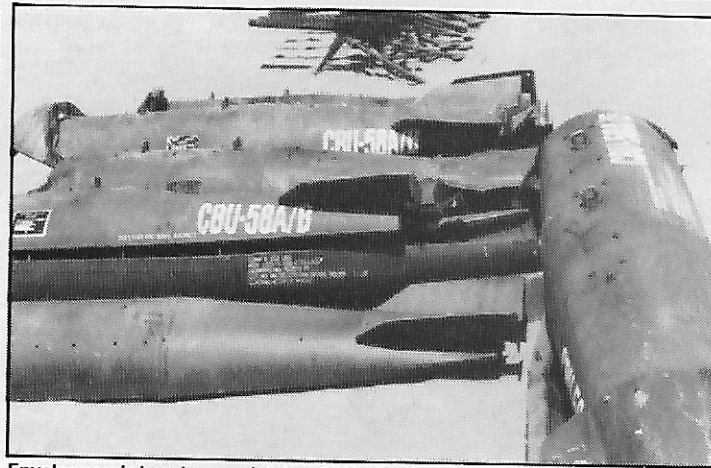
Général Dlimi

Impliqué dans l'affaire Ben Barka pour s'être trouvé fortuitement en France à l'époque de la disparition du leader progressiste, en octobre 1965, le général Dlimi se présenta volontairement devant la justice française qui devait l'acquitter en juin 1967. A son retour au Maroc, le souverain le prit à son cabinet militaire puis lui confia la direction générale de la sûreté nationale en 1970. C'est à la suite du complot avorté de Skhirat, en juillet 1971, que le général Dlimi se vit confier par le roi Hassan II la direction de ses aides de camp, poste qu'il devait par la suite cumuler avec celui de directeur général de la direction des études et de documentation (contre-espionnage) et de commandant de la zone sud (Sahara) du royaume.

• Le colonel major Mohamed Cherkaoui, commandant de la garde royale, a été nommé directeur des aides de camp du roi en remplacement du général Ahmed Dlimi. Le souverain a en outre nommé le directeur général de la sûreté nationale, le colonel Abdelhaq Kadiiri, directeur de la direction des études et de la documentation (contre-espionnage). Le colonel Kadiiri a été remplacé à la tête de la sûreté nationale par le gouverneur de la province d'Oujda, M. Hamid Boukhari. Le souverain a d'autre part nommé le colonel-major Abdelaziz Bennani, officier supérieur à l'état-major des forces armées, comme commandant par intérim de la zone sud (Sahara).

Le général Ahmed Dlimi occupait les fonctions de directeur des aides de camp du roi, de directeur général du contre-espionnage et de commandant de la zone sud.

• La force aérienne royale a commandé aux USA, pour 2,5 millions de dollars, 252 bombes modulaires CBU-58 et des bombes CBU-71.



Enveloppes de bombes modulaires CBU-58 (USA) marocaines, récupérées par le front Polisario au Sahara occidental

• Des sources autorisées ont démenti les informations selon lesquelles la marine royale aurait bombardé la base mauritanienne de la Guera, le 15 janvier.

La marine a, en fait, tiré, en riposte à une attaque contre des chalutiers marocains, sur la colline d'Azouga, située à quelques kilomètres de la base en territoire marocain. MAP a affirmé à ce propos : « Alors que des bateaux de pêche marocains s'adonnaient à leur activité à la hauteur de la colline marocaine d'Azouga, ils ont été victimes d'une attaque de roquettes à partir de cette colline. Deux navires de la marine royale chargés de la protection de la région sont venus au secours des chalutiers et ont riposté à l'attaque ». Les mêmes sources ont tenu à « souligner, que les attaquants ont échoué dans leur tentative d'utiliser Azouga, point non habité, comme zone de réception de livraisons d'armes par mer », et rappelé, « qu'au lendemain de la signature à Alger de l'accord du 5 août 1979, le Maroc a retiré le contingent de plus de 10 000 soldats marocains stationnés en Mauritanie et n'a cessé de faire preuve d'un esprit positif et de bon voisinage à l'égard de ce pays pour trouver une solution pacifique au problème de la Guera ».

• Le directeur général de l'Office des logements militaires a reçu jusqu'au mardi 1<sup>er</sup> mars 1983 à 10 heures les offres de prix relatives à l'exécution de la construction de 200 logements à Marrakech en lot unique.

• Trois unités britanniques ont jeté l'ancre au port de Casablanca.

S'inscrivant dans le cadre des relations d'amitié entre le Maroc et la Grande Bretagne, la visite des bâtiments britanniques devait se prolonger jusqu'au mercredi 9 février, date à laquelle il était prévu qu'ils reprennent leur route.

Le programme des réceptions et visites traditionnelles prévoyait une réception au consulat général de Grande Bretagne. Le commandant des unités britanniques a rendu une visite de courtoisie au Wali du Grand Casablanca. L'après-midi du même jour, le Wali, accompagné du président de la communauté urbaine et du commandant de la place d'armes, s'est rendu à bord des unités. Par ailleurs le commandant du 1<sup>er</sup> régiment de la marine royale a organisé une réception en l'honneur du commandement des unités britanniques.

Le capitaine de frégate Fouad Mohamed commandant de la première base navale s'est entretenu avec le capitaine de frégate CKD Cogley commandant du groupe, les autres commandants de bord étant le capitaine PV Ricard et le capitaine PCD Camded.

• M. Driss Basri, ministre de l'Intérieur, a présidé au siège de la direction générale de la sûreté nationale la cérémonie d'installation du nouveau directeur, M. Hamid El Boukhari désigné en remplacement du colonel Abdelhaq Kadiiri que le roi a nommé à la tête de la direction générale des études et de la documentation.

• A l'occasion de la visite d'amitié effectuée par le sous-marin américain USS John C. Calhoun au port d'Agadir, et dans le cadre des manifestations protocolaires qui ont marqué cet événement, M. Joseph Verner Reed, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Rabat, a fait une visite de courtoisie à M. Ahmed Moti, gouverneur de la province d'Agadir.

Dans l'après-midi, et dans le cadre verdoyant du Royal Golf d'Agadir, Américains et Marocains ont pris part à la réception offerte par le commandant du quartier maritime de la zone sud.

• Le gouverneur de la province de Tanger, M. Driss El Fallah, a reçu l'ambassadeur d'Italie M. Alberto Ramasi Valacca, venu lui faire une visite de courtoisie à l'occasion de son séjour dans la ville du Détroit pour assister aux cérémonies qui ont marqué la visite au port de quatre unités navales italiennes : l'Intrepido, l'Audace, le Lupo et le Vesuvio dont les équipages totalisent 89 officiers et 943 sous-officiers et marins.

• Le lieutenant-général Hussain Mohamed Ershad, président du conseil des ministres du Bangladesh, a effectué une visite officielle.



Lieutenant-général Hussain Mohamed Ershad

• L'Ecole royale du service de santé militaire a organisé un concours d'admission à l'intention des jeunes bacheliers de série sciences expérimentales ou sciences mathématiques désireux de faire carrière dans la médecine militaire, pour suivre leurs études médicales en France.

## Visite du président de la République française

La France est favorablement disposée à accorder au Maroc un certain nombre de satisfactions d'ordre économique et social afin d'éviter qu'au plan politique le relâchement des liens entre Paris et Rabat ne continue de s'accroître à l'avantage de Washington. Tel est, selon de nombreux observateurs, le principal enseignement de la visite officielle au Maroc du chef de l'Etat français qui s'est montré très discret sur le volet politique de ses entretiens avec le roi Hassan II. Ainsi, interrogé au cours d'une conférence de presse sur le chapitre des relations Maroc-Etats-Unis, il s'est borné à répondre que c'était là « l'affaire » du Maroc.

Au terme de la visite, dont M. Mitterrand a souligné qu'elle s'était déroulée dans « un bon climat » et devrait permettre une coopération franco-marocaine « élargie » plus solide et plus diverse, concrètement, ressortent les points suivants.

La France est convenue d'étudier la demande marocaine de livraison d'une ou plusieurs centrales nucléaires, destinées au dessalement de l'eau de mer, qui seraient alimentées par de l'uranium extrait des phosphates dont le Maroc est particulièrement riche. Il s'agit là d'une technique compliquée et coûteuse.

Le Maroc souhaite que la France lui achète 1,5 million de tonnes de phosphates en plus des quelque 4 millions de tonnes qu'il lui fournit déjà. La chute des cours du phosphate est l'une des principales causes des graves difficultés actuelles de l'économie marocaine, avec deux années consécutives de sécheresse et la prolongation du conflit du Sahara occidental.

M. Mitterrand a promis qu'une solution serait prochainement trouvée au problème, vivement ressenti ici, des restrictions apportées à l'entrée en France de ses ressortissants dans le cadre des mesures de sécurité prises aux frontières françaises à l'égard des personnes en provenance de l'ensemble des pays arabes.



Le roi Hassan II a reçu récemment le président de la République française

• **Le président français a annoncé à Rabat son intention d'inviter les responsables des pays de la Méditerranée occidentale, plus ceux de Grèce, afin d'examiner avec eux « les problèmes difficiles » posés par le prochain élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal.** C'est un sujet qui préoccupe vivement le Maroc dont les intérêts sont déjà durement malmenés, en particulier dans le domaine des agrumes et des textiles en dépit du traité d'association qui lie Rabat au Marché commun. Le projet de réunion mentionné par M. Mitterrand n'est sans doute par étranger, ont estimé les observateurs, à sa volonté politique de voir la Méditerranée occidentale « devenir un lac de paix », un des grands thèmes développés au cours de sa visite. Pour ce faire, il est indispensable que cessent les mésententes entre pays de la région, dont ne peuvent que profiter les deux super-puissances, ainsi que M. Vauzelle l'avait indiqué avant la visite présidentielle. Selon les observateurs, M. Mitterrand envisage la participation à la conférence projetée des pays suivants : la France, l'Italie et la Grèce, membres de la CEE, l'Espagne et le Portugal, candidats à l'adhésion, ainsi que les trois pays du Maghreb.

Le chef de l'Etat français a reconnu que les perspectives d'élargissement du Marché commun posaient des « problèmes difficiles » et risquaient de « faire basculer les relations économiques de la CEE et des pays méditerranéens africains ». La rencontre qu'il envisage, a-t-il ajouté, serait « une bonne réunion préparatoire pour tenter d'aborder et de régler une série de problèmes ».

Enfin, sans vouloir se poser en médiateur, M. Mitterrand s'est dit être « à la disposition » du Maroc et de l'Algérie, si ces deux pays lui demandaient d'intervenir.

Il a fait preuve de la même discrétion en ce qui concerne le respect des Droits de l'Homme au Maroc, indiquant qu'il n'oubliait « jamais ce problème » chaque fois qu'il voyageait dans un pays étranger, mais qu'il n'avait pas à se poser « en donneur de leçons ».

• **Le roi Hassan II a longuement reçu le président du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat, à Marrakech, où s'est tenue une réunion commune des comités des Sept et Al Qods.**

• Les voyages de journalistes sont désormais subordonnés à une **autorisation spéciale.**

### Centrales nucléaires

Le roi a indiqué qu'il avait demandé au président Mitterrand « de mettre en route quelques centrales nucléaires destinées à permettre l'irrigation d'environ 7 millions d'hectares afin de nourrir 70 millions de Marocains » en 2080. « Mon rêve », a-t-il indiqué, « est de faire une bande verte de 30 km de profondeur de Tanger à Dakhla, en installant des relais d'usines de dessalement d'eau de mer avec un uranium qui ne reviendrait à rien puisqu'il est nôtre ».

• **Le président français François Mitterrand a assuré que la France ne mettrait pas « d'objection de principe » à la fourniture de centrales nucléaires, dès lors, a-t-il dit, « que les règles du contrôle international » sont respectées.**

## ALGERIE

### Quinzième anniversaire à Mers-el-Kébir

Le colonel Kamel Abderrahim, chef de la deuxième région militaire, a présidé dans l'enceinte de la base navale de Mers-el-Kébir (Oran), les cérémonies commémorant le quinzième anniversaire de l'évacuation de cette base en présence des autorités civiles et militaires de la région.

Après une revue navale mobilisant de nombreux bâtiments de la marine nationale et la levée des couleurs, le commandant de la base a prononcé une allocution dans laquelle il a mis en relief les efforts de modernisation de la marine nationale et les tâches qui lui sont confiées dans la défense des eaux territoriales et des richesses halieutiques. Il a également évoqué le rôle joué depuis plusieurs années par le chantier naval ouvert dans l'enceinte de la base. La cérémonie s'est achevée par le défilé d'un détachement de la marine nationale devant la tribune officielle et une réception offerte aux invités.

Une autre cérémonie consacrée à la réception du quatrième remorqueur du genre fabriqué par le chantier naval a groupé les officiers supérieurs de la marine nationale. Ce remorqueur, baptisé El Fouladi, dispose d'une puissance de huit cents chevaux et d'un effort de traction au point fixe de douze tonnes. Sa réalisation a nécessité six mois. Deux remorqueurs du même type ont été déjà livrés à la marine marchande. En même temps que la réception du remorqueur, deux armateurs ont pris possession de deux sardiniers fabriqués également ici.

Ces sardiniers, dont dix sont en chantier, ont été réalisés en même temps que deux autres destinés à l'ENA Pêches.

• **Le colonel Mostefa Benloucif, secrétaire général du ministère de la Défense nationale a reçu M. Driss Guiga, ministre de l'Intérieur de Tunisie en présence de M. M'Hamed Yala, ministre de l'Intérieur.** L'entretien, qui s'est déroulé au siège du ministère de la Défense nationale et en présence des ambassadeurs des deux pays, a porté sur des questions d'intérêt commun.

• Un avis d'appel d'offres ouvert national et international est lancé pour des **équipements et matériels d'impression**, par le ministère de la Défense nationale, direction de l'instruction, Les Tagarins, Alger.

• Un **avis d'appel d'offres** ouvert national et international est lancé pour les équipements suivants : laboratoire de technologie et mécanique, laboratoire de physique, atelier de métrologie, laboratoire d'automatisme, par le ministère de la Défense nationale, direction de l'instruction.

• Un **avis d'appel d'offres** ouvert national et international est lancé pour les équipements suivants : stéréorestimateurs simples, laboratoire de reproduction photographique, équipement de laboratoire de traitement, laboratoire de copie plastique et métallique, atelier de relation cartographique, un distancemètre à longue portée à laser, niveaux automatiques de haute précision avec micromètre de débattement 10 mm, par le ministère de la Défense nationale, direction de l'instruction.

• Un avis d'appel d'offres ouvert national et international est lancé pour **l'équipement d'un laboratoire de technologie générale** par le ministère de la Défense nationale, direction de l'instruction.

• En exécution des dispositions de l'ordonnance N° 74-103 du 15 novembre 1974 portant Code du service national, **les jeunes gens nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1965 sont tenus de se faire recenser.**

• Le ministère de la Défense nationale a fait part de son **intérêt à être documenté sur différents produits dont il s'approvisionne régulièrement.** Il s'agit d'habillement, y compris chaussures, accessoires pour uniformes, lunettes et matériel pour motards, couchage, campement, ameublement de bureau, machines à calculer et à écrire, coffres-forts, machines à coudre, matériel pour blanchisserie, matériel de thermo-collage. Les sociétés fabriquant ces produits sont invitées à adresser à ce ministère leur documentation accompagnée de leurs coordonnées complètes afin d'être portées sur les listes de fournisseurs potentiels.

### Traduction en justice

• Le riche homme d'affaires Messaoud Zeghar sera prochainement traduit devant une juridiction militaire pour « atteinte à la défense et à l'économie nationale ». En même temps que M. Zeghar, seront jugés deux hauts fonctionnaires accusés d'avoir diffusé des secrets d'Etat.

Ces hauts fonctionnaires sont MM. Abdelkader Maizi, directeur général de la société nationale des matériaux de construction, et Laïd Anane, directeur au ministère du Plan. Selon APS, « l'enquête a mis en lumière les méthodes pernicieuses utilisées par ces individus pour tenter de freiner notre développement en empêchant certaines de nos entreprises économiques de fonctionner normalement ».

• Le gouvernement indien détient des preuves de l'existence d'un **plan stratégique américain** qui prévoit la destabilisation de 12 pays progressistes appartenant au Tiers-Monde. C'est ce qu'a révélé le journal indien Le Patriote qui cite parmi les pays visés : l'Algérie, l'Inde, Cuba, le Nicaragua, le Vietnam, l'Iran, la Libye, le Yémen du Sud, l'Ethiopie, l'Angola et Madagascar.

Le journal a fourni des détails sur ce document secret, et rapporté une déclaration du président Reagan, selon laquelle la CIA devrait concentrer ses opérations de destabilisation davantage sur les 12 pays en développement cités.

• **La commission mixte de bornage de la frontière algéro-malienne s'est réunie à Alger.**

La réunion était présidée du côté algérien par M. Ismail Hamdani, conseiller à la présidence, et du côté malien par M. Sadihou Touré, conseiller à la présidence de la République.

• **Une délégation de la République populaire démocratique de Corée,** conduite par M. Pak Meyeng, vice-ministre des Affaires étrangères, est venue à Alger. Cette délégation a rencontré des responsables des Affaires étrangères avec lesquels elle a procédé à un échange de points de vue sur les questions bilatérales d'intérêt commun.

• Le président Ali Nasser Mohamed, secrétaire général du comité central du Parti socialiste yéménite, président du conseil populaire supérieur et président du conseil des ministres de la république du Yémen démocratique et populaire a effectué à Alger une **visite de travail et d'amitié.**

• A l'invitation du président Chadli Bendjedid, M. Robert Mugabe, Premier ministre de la République du Zimbabwe, a effectué une **visite officielle** de trois jours.

### Phase expérimentale du projet de satellite africain

• Une commission chargée de la mise en œuvre d'un projet expérimental d'échanges de nouvelles par satellite en Afrique a été constituée par la 23<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Union des radio-diffusions et télévisions nationales d'Afrique qui a tenu ses assises à Alger. Les organismes de sept pays membres : Algérie, Nigeria, Egypte, Kenya, Congo, Tunisie et Liberia, ont annoncé leur accord pour participer à la phase expérimentale du projet Afro-Sat (satellite africain) auquel la chaîne française de télévision FR3 est également associée à titre d'observateur. La radio-télévision algérienne s'est proposée pour assurer la coordination du programme expérimental du projet avant la mise en place définitive d'un système d'échange africain d'actualités télévisées. Une réunion de coordination était prévue à cet effet en février à Alger pour permettre le recyclage du personnel des sept pays ayant accepté de participer à la phase expérimentale.

• Un **nouvel oléoduc** d'une longueur de 629 kilomètres et d'un coût de près de 1,5 milliard de francs, destiné à transporter 17,5 millions de tonnes de pétrole brut par an provenant de divers gisements au Sahara, a été officiellement mis en service à Ain Amenas, par M. Belkacem Nabi, ministre de l'Energie et des Industries pétrochimiques. Cette canalisation, d'un diamètre de 762 millimètres, doit assurer le transport du brut provenant des gisements sahariens de Ain-Amenas, Ohanet, Tin-Fouya, Tabenkort, Rhourdnouss et Gassi-Touil, vers le centre de stockage et d'expédition de Haoud El Hamra. Elle remplace l'oléoduc Ohanet-Haoud El Hamra converti au transport du condensat. Ce nouvel oléoduc, d'un coût de 1 085 millions de dinars (près de 1,5 milliard de francs) a été construit en 43 mois par le groupe italien ENI. Sa capacité de transport pourrait atteindre 25 millions de tonnes par an avec l'adjonction de deux stations de pompage supplémentaires aux quatre autres stations dont il est équipé. D'autre part, M. Nabi a également inauguré à Stah et à Merksen, dans le Sud, deux usines de récupération et de valorisation des gaz associés d'une valeur de 210 millions de dinars. Ces gaz associés, dont la production annuelle est de 2,26 millions de tonnes, doivent être traités dans une autre usine à Alrar. Une autre unité de traitement de gaz actuellement en construction à Zarzaitine, d'un coût de 430 millions de dinars, doit permettre la commercialisation des gaz récupérés. L'équipement pétrolier du pays se poursuit donc selon la volonté arrêtée d'industrialisation des dirigeants.

### Recrudescence des opérations militaires du front Polisario

Une recrudescence des opérations de harcèlement du front Polisario contre les troupes marocaines stationnées au Sahara occidental est enregistrée depuis le début de cette année, après une longue accalmie, selon des communiqués sahraouis publiés à Alger. Ces textes ont fait état d'au moins une vingtaine d'attaques à l'arme lourde lancées apparemment dans le but de tester le dispositif de défense des forces marocaines au Sahara occidental, selon certains experts.

• Dans un communiqué daté des territoires libérés, la RASD a annoncé que les garnisons marocaines de Taharkanit et de M'Zeiriga, ont fait l'objet d'un pilonnage, qui leur a causé d'importants dégâts, le 5 janvier dernier, par les forces de l'armée de libération populaire sahraouie.

Le communiqué a précisé que ces actions « inaugurent une recrudescence des activités militaires de l'ALPS » contre les forces marocaines. Le communiqué ajoutait, par ailleurs, que les troupes marocaines retranchées à Tioutaf et à Lamseyd avaient également essuyé les tirs de l'artillerie sahraouie pendant une trentaine de minutes.

D'autres garnisons marocaines, notamment celles d'Aboukar et de Tahkanit où sont stationnées d'importantes troupes, ont également été la cible de tirs de l'artillerie de l'ALPS, « au cours desquels l'ennemi a subi des pertes considérables, notamment la destruction de dépôts de carburants et de munitions ».

• L'ALPS a lancé de nombreuses attaques contre des garnisons marocaines occasionnant « des pertes considérables en matériel et en vies humaines », a indiqué un communiqué.

Ce texte souligne que ces actions entrent dans le cadre d'une nouvelle offensive générale contre les forces d'occupation et a précisé que les positions attaquées sont situées tout au long de la frontière maroco-sahraouie ou à l'intérieur du territoire marocain. Il s'agit notamment des postes de Rbeib Bellaou, de Rbaib Lemghader, de Mzeiriga, Sabti et Ratmi.

Le communiqué a affirmé en conclusion que les bombardements intensifs auxquels ont été soumis ces garnisons « démontrent à l'agresseur la farouche volonté de notre peuple et sa détermination à libérer les dernières zones de notre territoire national ».

• Les forces du front Polisario ont effectué du 17 au 26 janvier une série de harcèlements à l'arme lourde contre les positions marocaines à la frontière entre la RASD et le Maroc a annoncé un communiqué publié à Alger par le ministère sahraoui de l'Information.

Ce texte affirmait que « des pertes importantes en matériel et en vies humaines » avaient été infligées aux forces marocaines, notamment à Douek et Erbieb Bellaou. Selon le communiqué, la base marocaine de Taharkanit a également été bombardée ainsi que les localités de Aboukas Lemsied, Assekim, Sabii et Rous el Ouj.

• Le ministre des Affaires étrangères de la RASD, M. Hakim Ibrahim, a dénoncé « l'impérialisme américain » responsable, selon lui, des divisions au

sein de l'OUA : « L'impérialisme américain divise l'OUA avec l'espoir de la détruire », a ajouté M. Ibrahim.

• M. Ahmed Ould Menih, ministre mauritanien des Affaires étrangères, a remis au secrétaire général du front Polisario, M. Mohamed Abdelaziz, un message du président mauritanien Mohamed Khouna Ould Haidalla portant sur « les relations bilatérales et la situation régionale ».

• L'Association des amis de la RASD « en a appelé au président de la République française » pour que les positions de la France sur le Sahara occidental « soient clairement affirmées », à la veille de son voyage au Maroc du 27 au 30 janvier. Lors d'une conférence de presse à Paris, le secrétaire général de l'association, M. Thomas Jallaud, a souhaité que la France affirme le « droit à l'autodétermination du peuple sahraoui dans le cadre des frontières héritées de la colonisation » et refuse tout contrat d'armes avec le Maroc « tant que ce pays occupera le territoire sahraoui ». Selon lui, la France peut encore « jouer un rôle de médiation », entre le Maroc et le Polisario, dont elle devrait reconnaître « toute la représentativité et la légitimité ».

• La « France socialiste » doit « agir auprès de son partenaire marocain pour le convaincre de la nécessité de négocier avec la RASD et le front Polisario », a estimé M. Mohamed Abdelaziz, président de la RASD. Le communiqué du président de la RASD, publié à l'occasion de la visite officielle du chef de l'Etat français à Rabat, ajoutait que « la France doit réaliser que son assistance militaire au Maroc participe à l'effort de guerre de ce pays, ce qui est incompatible avec le désir de paix qu'elle n'a cessé d'exprimer solennellement ».

• Le Croissant rouge sahraoui a annoncé l'arrestation de 10 Sahraouis à Boujdour au nord du Sahara occidental, par « les forces d'occupation marocaines », durant la deuxième quinzaine de janvier. Dans un communiqué publié à Alger, cet organisme a précisé que ces arrestations ont été opérées après que des « dépôts d'alimentation des forces d'agression marocaines eurent pris feu » à Boujdour. Les 10 personnes arrêtées, dont le Croissant rouge sahraoui a publié la liste, ont été accusées, selon lui, « de sabotage et de destruction des biens de l'Etat » et ont « fait l'objet de tortures et de sévices inhumains ».

• Le gouvernement de la RASD considère que la mort du général marocain Dlimi dans un « accident de circulation » à Marrakech est en réalité un assassinat : « L'assassinat du général Dlimi » vise à « décapiter l'armée marocaine et barrer le chemin devant elle afin qu'elle ne devienne pas une alternative à la monarchie chancelante », a affirmé un communiqué ajoutant que « le conflit entre le roi Hassan II et l'armée, dont la guerre du Sahara n'est que la continuation, se dénouera inévitablement dans un avenir proche au profit de l'une des deux parties ».

• Un ancien aide de camp du défunt général Oufkir, M. Ahmed Rami, a affirmé à la seconde chaîne de télévision suédoise que « le général Ahmed Dlimi (avait) été abattu dans le palais royal de Marrakech ». M. Rami, 36 ans, ex-lieutenant de l'armée marocaine

condamné à mort par contumace dans son pays pour avoir participé à plusieurs complots organisés par le général Oufkir, a déclaré que le général Dlimi, dont la mort accidentelle à Marrakech a été annoncée le 25 janvier, « projetait une action militaire contre le roi ». Affirmant avoir été en contact permanent avec le général Dlimi, M. Rami a ajouté que le roi « aurait été arrêté » à la suite de cette action et, a-t-il dit, « nous aurions ouvert son procès ». Le général Dlimi, a poursuivi l'ancien officier marocain, avait été « convoqué d'urgence » au palais où il a été accueilli par « une dizaine de gardes qui ont fait feu sur lui ». Selon M. Ahmed Rami le chef des aides de camp du roi Hassan II a été « éliminé » après que son appartenance à un groupe d'officiers de tendance nasseriste opposés au souverain eut été dévoilée.

• La perspective d'un coup d'Etat militaire au Maroc devrait se rapprocher à moyen terme dans un climat d'instabilité sociale croissante, ont estimé le BERI et le WPRF, les deux plus importants instituts internationaux de risque politique. Ces organismes américains : le Business Environment Risk International et le World Political Risk Forecast, cités par la revue française le Moniteur du commerce international considèrent toutefois que le roi Hassan II devrait probablement conserver le pouvoir au cours des deux prochaines années. Pour le BERI, le « risque politique reste et restera très élevé » au Maroc, mais le roi Hassan II a « fourni aux forces armées de nouveaux matériels » et « réussira à retarder les négociations sur le Sahara occidental pour au moins deux ans ». Ces deux facteurs, selon le BERI, « empêchent un coup militaire à court terme ; mais un soulèvement social portera cependant les militaires à agir au cours des cinq prochaines années ». C'est aussi l'avis du WPRF qui estime que « les forces d'opposition devraient croître et la perspective d'un coup militaire se rapprocher ». Un autre institut : l'ICRG (International Country Risk Report) place le Maroc parmi la catégorie des pays à risque « très élevé ».

## TUNISIE

### Contrat

General Electric (USA) a fait l'objet, de la part du Secrétariat américain à la Défense, d'un contrat d'un montant de 13,8 millions de dollars, au titre des fournitures militaires à l'étranger, pour l'acquisition de 24 réacteurs J8-GE-21B et 24 lots d'accessoires T-5 destinées aux avions F-5 tunisiens.

• S'est amarré à La Goulette le croiseur lance-missiles français Colbert. Mis en chantier à l'arsenal de Brest (France) en 1953, le croiseur anti-aérien Colbert fut mis à flot le 24 mars 1956 et admis au service actif le 5 mai 1959.

Conçu pour la défense anti-aérienne d'une force navale, le Colbert disposait alors de 8 tourelles doubles de 127 AA, de 10 affûts doubles de 57 AA. Une grande refonte, entreprise en avril 1970, et longue de trois années, a permis de convertir le Colbert en croiseur lance-missiles anti-aériens. Les transformations ont consisté, pour l'essentiel, dans le remplacement de l'armement d'origine et dans la modernisation des transmissions et des installations de commandement.

Le Colbert est un bateau de 11 300 tonnes en pleine charge. D'une longueur de 180,80 m, d'une largeur de 20,20 m, il a un tirant d'eau de 7,90 m.

Équipé de 5 radars différents, il dispose également d'un système de traitement de l'information.

A son bord, 24 officiers, 151 officiers marinières, 345 quartiers maîtres et matelots prennent place.

La visite du Colbert a été offerte au public le samedi 29 et le dimanche 30 janvier de 14 h à 17 h.

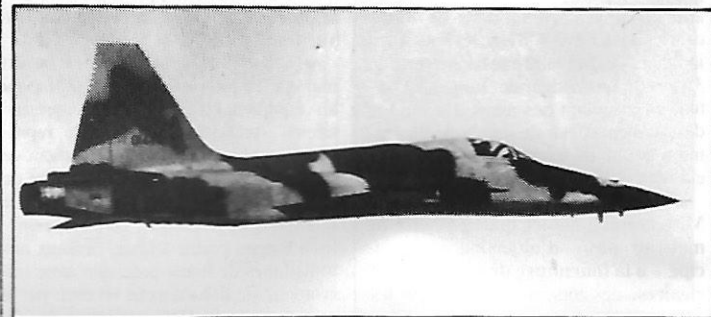
• En visite de travail dans la capitale américaine, M. Slaheddine Baly, ministre de la Défense nationale, a rencontré plusieurs responsables américains. M. Baly s'est ainsi entretenu avec M. William Schneider, sous-secrétaire d'Etat américain pour l'Assistance en matière de sécurité, de science et de technologie et M. Kenneth Dam, secrétaire d'Etat adjoint, ainsi qu'avec d'autres hauts responsables de l'administration américaine.

• M. Slaheddine Baly s'est entretenu avec le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, entouré de ses proches collaborateurs, lors de sa visite de travail aux USA. Le ministre de la Défense nationale s'est ensuite entretenu avec le sénateur Henry Jackson, membre démocrate de la commission des forces armées du Sénat.

• Le président Bourguiba a reçu M. Slaheddine Baly qui a présenté au chef de l'Etat un rapport sur sa mission à Washington.

Le ministre a, en outre, rendu compte au président de la République des résultats de sa récente visite en Corée du Sud.

• Le général Mohamed Salah Mokkadem, président du CISM a annoncé que la Syrie a informé le secrétariat général du CISM, de son désistement d'organiser la phase finale du championnat mondial militaire de football.



Avion F-5E Northrop (USA). Des appareils de ce type équipent les forces aériennes marocaines

## AFRIQUE

• Le lieutenant-général Abd Rab El Nabi Hafez, chef d'état-major des forces armées et commandant en chef des forces terrestres, a effectué du lundi 21 au vendredi 25 février 1983, une **visite officielle en France** à l'invitation conjointe du général Lacaze, chef d'état-major des armées françaises et du général Delaunay, chef d'état-major de l'armée de terre. Au cours de son séjour, le général Abd Rab El Nabi Hafez a visité des unités et installations des trois armées, notamment : à Toulon, l'escorteur d'escadre Guépratte, à Montpellier, l'école d'application de l'infanterie, à Taverny, le centre opérationnel de la défense aérienne.

Le mercredi 23 février, le général Delaunay a reçu le lieutenant-général Abd Rab El Nabi Hafez au camp de Canjuers (Var). Au cours de cette journée, le lieutenant-général a assisté à des démonstrations de tirs d'infanterie, de chars, d'artillerie et de missiles, à terre et montés sur hélicoptères, ainsi qu'à une démonstration d'opération hélicoptée.

Le lendemain, il a été accueilli à l'école d'application de l'infanterie de Montpellier.

• Martin Marietta Aluminium Sales (USA) a obtenu un contrat de 3,6 millions de dollars du département américain de la Défense, au titre des ventes militaires à l'étranger, pour la **mise en place et le fonctionnement d'une unité GOCO de production de munitions vendues à l'Égypte**.

• Des équipes de travailleurs égyptiens ont pénétré dans la zone **démilitarisée de Tabah** pour y effectuer des travaux de construction, a annoncé la radio israélienne. Les ouvriers égyptiens ont conduit un bulldozer et ont continué les travaux malgré les exhortations d'un officier israélien. Ils étaient protégés par une unité militaire égyptienne.

Un porte-parole officiel du ministère des Affaires étrangères a qualifié d'« erreur », l'entrée de cette équipe dans la zone démilitarisée. Il a précisé que cette entrée avait été « involontaire » en indiquant : « Les choses sont en train de revenir à l'état où elles étaient ». Il a affirmé que ces travailleurs avaient entrepris « d'enlever des barbelés ».

### Tournée occidentale du président

Le président Moubarak a achevé à Paris sa troisième tournée occidentale dont l'objectif était d'inciter les Etats-Unis et leurs alliés européens à jouer un rôle accru en vue de l'évacuation des troupes étrangères du Liban et de relancer le processus de paix au Proche-Orient.

A sa sortie, le 3 février au soir, de l'Élysée, à l'issue de 90 minutes d'entretien avec le président François Mitterrand, comme auparavant à Londres, à Ottawa et à Washington, le président Moubarak a préconisé, une nouvelle fois, un retrait israélien du Liban, qui conditionne, selon lui, la relance des négociations pour le règlement de la question palestinienne. « Le règlement de la question palestinienne est la meilleure garantie pour la sécurité d'Israël plutôt que l'expansion et l'usage de la force. La négociation est la meilleure voie pour garantir la paix », a déclaré le chef de l'Etat sur le peron de l'Élysée.

• Le conflit irako-iranien a été le deuxième grand sujet évoqué par le président lors de son voyage dans les pays occidentaux. Sur cette « question vitale pour la paix du Moyen-Orient », selon son expression, la France, qui est le principal fournisseur d'armes de l'Irak et l'Égypte, qui vient de sceller sa réconciliation avec ce pays arabe du Golfe, ont une attitude identique. Le Caire, indiquait-on dans les milieux proches de la délégation égyptienne, a exposé ses craintes qu'un pourrissement de la situation, loin de servir les intérêts des pays occidentaux, ne favorise le retour en force de l'Union soviétique au Moyen-Orient.

• Aux Etats-Unis le **président Hosni Moubarak a eu deux jours d'entretiens avec le président Ronald Reagan** et ses ministres. Avant son départ de Washington, le président a eu une série de brefs entretiens avec plusieurs membres du cabinet Reagan, avec plusieurs sénateurs influents des deux partis politiques américains, ainsi qu'avec M. Jacques de Larosière, directeur exécutif du FMI.

• Pendant sa **visite au Canada** le président Hosni Moubarak a visité une usine de matériel de pointe dans le domaine des transmissions.

## SOUDAN

### Attaque d'une gare ferroviaire

13 personnes ont été tuées et trois autres blessées lors de l'attaque d'une gare de chemin de fer à Aryat, dans la province méridionale de Bahr el Ghaza, par des bandits, a annoncé le quartier général de l'armée.

Selon le communiqué diffusé à cette occasion la situation était normale depuis cette attaque. Les victimes sont principalement des commerçants originaires du Nord du pays. Les auteurs de cette agression ont pris la fuite et l'armée a lancé des opérations de ratissage, tandis que les mesures de sécurité étaient renforcées dans les gares et les trains desservant le Sud du pays afin de prévenir la répétition d'« incidents isolés » de ce type. Une commission d'enquête a été constituée.

• Le 1<sup>er</sup> février, le quotidien Al Sahafa a annoncé l'**arrestation de l'un des auteurs du massacre qui a fait 13 morts, le 18 janvier**, lors de l'attaque par des bandits de la gare ferroviaire de la localité d'Aryat, dans la province méridionale de Bahr el Ghazal. Selon le journal, qui citait l'inspecteur de police de cette province, M. Alfred Ding, il s'agirait d'un repris de justice du nom d'Akot Atak qui était recherché par la police pour plusieurs cambriolages.

Al Sahafa a indiqué que le nombre et l'identité des autres bandits qui, selon le journal, ont « attaqué et massacré les commerçants de la gare d'Aryat avant de se livrer au pillage », ne sont toujours pas connus.

### Ouverture d'un bureau

La résistance afghane va ouvrir un bureau à Khartoum afin de réunir des soutiens à sa lutte et de la faire connaître.

### Fusion de mouvements de libération

Trois mouvements de résistance érythréens ont fusionné en une organisation politique et militaire unique, a

annoncé le représentant à Londres du FLE-FPL, M. Mohamed Osman Yusuf. La fusion qui concerne, outre le FLE-FPL, le FLE-Conseil révolutionnaire et le FLE - Comité révolutionnaire, est le résultat de pourparlers qui avaient commencé peu avant Noël 1982 à Khartoum et s'étaient poursuivis début janvier à Djeddah (Arabie saoudite). « Cette nouvelle organisation crée une nouvelle force majeure dans la lutte du peuple érythréen contre l'occupation éthiopienne », a indiqué M. Yusuf. Il a affirmé par ailleurs que des centaines de soldats éthiopiens ont déserté et cherché refuge au Soudan. « Il est naturel », a-t-il souligné à ce propos, « qu'il y ait des dissensions à l'intérieur de l'armée éthiopienne ; car les soldats sont mal payés et en dépit de la propagande de la junte militaire d'Addis Abeba, ils savent qu'ils participent à une guerre qu'ils ne peuvent gagner ».

• **Début février, le FPPE encerclait la ville de Barentu**, sur la route conduisant d'Asmara à la frontière soudanaise, en Erythrée, et était susceptible de s'en emparer, a annoncé la radio somalienne.

Les guérilleros se sont emparés de deux bases éthiopiennes dans la région de Barentu : Fodey et Bambaney. 70 soldats éthiopiens sont morts lors de cette opération. Des troupes gouvernementales envoyées en renfort depuis Barentu ont également perdu 30 hommes, selon un communiqué. Le FPPE a déclaré qu'il s'était emparé de « grandes quantités d'armes et de munitions » lors de ces opérations.

• **Le secrétaire général adjoint du FPPE, M. Issaias Afeworki a dénoncé l'aide accordée par la CEE à Addis Abeba.**

« La CEE et les pays membres continuent à prodiguer leur assistance économique à l'Éthiopie, alors que cette aide n'arrive pas jusqu'à la population », a notamment déclaré M. Afeworki. « Ainsi », a-t-il ajouté « le beurre et le lait en poudre envoyés par la CEE, servent à nourrir les milices ou à payer la solde des soldats. » M. Afeworki a souligné que la situation dans la Corne de l'Afrique avait pris une tournure alarmante, notamment depuis l'intervention, il y a cinq ans, de l'Union soviétique.

## MAURITANIE

### La base militaire de la Guera bombardée

La base militaire de la Guera, à l'extrême Sud du Sahara occidental, a été bombardée par des unités navales de nationalité inconnue, mais considérées comme probablement marocaines, le 15 janvier. La base a riposté et des échanges de tirs se sont déroulés, pendant un temps assez court, mais sans faire de victimes. Selon les informations non confirmées, ces bombardements de la Guera par des unités navales auraient été accompagnés d'une tentative de débarquement de faible envergure.

Des mesures de sécurité ont été prises le long du littoral mauritanien, de Nouadhibou, ville jumelle de la Guera, à Nouakchott : mais dans la capitale elle-même, ces mesures sont restées discrètes et n'ont entravé en aucune façon le déroulement des activités habituelles.

La base de la Guera, qui relevait autrefois du Tiris el Gharbia (l'ancien Rio

de Oro) est occupée par la Mauritanie depuis 1976, époque à laquelle le Maroc et la Mauritanie s'étaient partagé l'ancien Sahara espagnol. La Mauritanie s'était retirée du Tiris el Gharbia en août 1978, à la suite des accords qui mettaient fin à la guerre contre le Polisario, mais elle avait conservé le contrôle de la Guera, dont elle redoutait une occupation, soit par le Maroc, soit par le Polisario. La Guera n'est située en effet qu'à 2 km de Nouadhibou, qui a toujours été en territoire mauritanien et où se trouve le terminus de la voie ferrée amenant vers la mer le minerai de fer de Zouerate. La Mauritanie a toujours considéré que sa présence à la Guera représentait « l'une des garanties fondamentales de sa neutralité dans le conflit du Sahara occidental ». La Guera dépend en fait entièrement de Nouadhibou et ne dispose ni de port ni d'aéroport.

• **Un projet de loi, approuvant une convention franco-mauritanienne pour la formation militaire**, signée en 1976 entre les deux pays, a été adopté par le conseil des ministres français. Ce texte concerne le détachement d'une trentaine d'instructeurs militaires.

## SENEGAL

### Défense et sécurité

Le 28 janvier des protocoles relatifs à l'intégration des forces armées et de sécurité de Gambie et du Sénégal, afin de constituer les forces armées et de sécurité de la confédération de la Sénégal-gambie, ont été approuvés simultanément par les parlements gambien et sénégalais, réunis respectivement à Banjul et à Dakar, autorisant ainsi leur ratification par les chefs d'Etat. Les forces armées et les forces de sécurité confédérales seront composées de personnels transférés par les deux Etats gambien et sénégalais. Leur commandement est de la compétence exclusive du président de la confédération. En l'occurrence, c'est le chef de l'Etat qui est chargé du haut commandement.

• Le 1<sup>er</sup> février, le **Sénégal et la Gambie ont célébré le premier anniversaire de l'entrée en vigueur du pacte confédéral instituant la Sénégal-gambie**. Un défilé des armées de terre, de mer et de l'air du Sénégal, auquel se sont joints des éléments de la gendarmerie gambienne et des femmes-policiers de Gambie a marqué l'événement à Dakar, en présence de M. Abdou Diouf, président de la Confédération. La journée du 1<sup>er</sup> février est devenue une fête légale, journée fériée, chômée et payée, au Sénégal et en Gambie.

• Le 21 décembre 1982 le CV Vidal de la Blache, commandant les forces françaises du Cap Vert, et M. Abadacar N'Diaye, président du syndicat unique des personnels ouvriers de recrutement local, apposaient leur signature au bas d'un **nouvel accord d'établissement** mettant ainsi un point final à un processus commencé à la mi-1982. En effet, le 27 mai, une nouvelle convention collective nationale interprofessionnelle avait été signée par l'ensemble des fédérations syndicales sénégalaises.

Il était donc nécessaire de redéfinir sur ces nouvelles bases les relations entre le commandant, les directions et services d'une part, et les personnels ouvriers de recrutement local d'autre part, qui sont au nombre de 450 à Dakar.